



OPTIMISEZ LE DIALOGUE SOCIAL !

Entreprises
de plus de 11 salariés

Avoir des représentants du personnel est bénéfique pour votre entreprise !

- 1** Gagner en **sécurité** :
adhérez à l'obligation
« représentants du personnel »
- 2** **Oser** les mots pour libérer les maux
- 3** **Diriger** avec sérénité :
10 demandes, 1 seul interlocuteur
- 4** **Limiter** les risques sociaux



Si vous êtes dans une de ces situations...

- › Mon effectif augmente : suis-je concerné par la **mise en place** de délégués du personnel ?
- › Mes dernières élections ont eu lieu il y a 3 ans. **Que dois-je faire ?**
- › Puis-je me **dispenser d'élections** de représentants du personnel ?

Nous avons des solutions à vous proposer !



Favoriser le dialogue :
saisissez l'opportunité !

Les atouts de notre proposition

AVANTAGES

- 1 Connaissance **approfondie** de votre entreprise et de votre environnement social
- 2 Accompagnement personnalisé **de A à Z**
- 3 Maîtrise de la **complexité juridique**
- 4 Modalités de co-production ajustées



NOTRE OFFRE DE SERVICES



Elaboration du **planning** sur 3 ans

Préparation du **projet** de protocole électoral

Assistance du déroulement des élections

Rédaction des procès-verbaux destinés à l'administration

Prix sans surprise

Votre Expert-Comptable vous conseille en toute indépendance

Diligentia
Audit • Conseil • Expertise

Adhérent



Membre



AUDIT ET CONSOLIDATION

46 rue Raffet

75016 Paris

www.diligentia.fr

contact@diligentia.fr

ERNOULT ET DEFRETIN
40 rue du Maréchal Foch
59100 Roubaix

111, rue Berthe Morisot
59000 Lille
Tél. 03 20 17 05 50

51, rue de Lille
59180 Armentières
Tél. 03 20 77 24 79

25, rue René Cassin
62223 St Laurent Blangy
Tél. 03 21 58 10 33

27, rue Warein
59190 Hazebrouck
Tél. 03 28 50 90 90